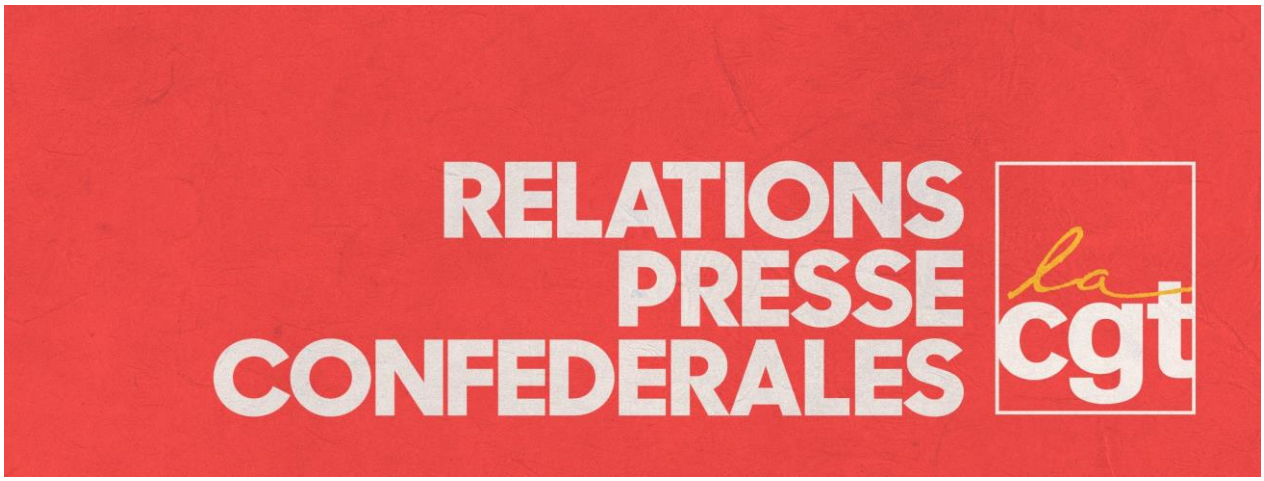

Communiqué de presse

Conférence du 12 juin sur la solution a deux Etats : la France doit passer des paroles aux sanctions

À l'occasion de la conférence sur la solution à deux États accueillie par la France le 12 juin, la Confédération générale du travail (CGT) appelle le gouvernement français à sortir des déclarations de principe et des palabres diplomatiques sans effet. Face aux massacres, et aux souffrances quotidiennes infligées au peuple palestinien, l'heure n'est plus aux discours mais aux actes. Des sanctions immédiates doivent être enfin adoptées pour mettre fin à l'impunité du gouvernement israélien.

La conférence du 12 juin ne peut pas être une conférence de plus, vouée à produire des déclarations d'intention. Depuis la reconnaissance de l'État de Palestine, la France n'a rien mis en place pour obtenir des changements concrets sur le terrain. Alors que des sanctions auraient pu instaurer un véritable rapport de force, la France reste frileuse. Ce qui est jugé possible à l'égard de certains États semble soudainement ne plus l'être lorsqu'il s'agit d'Israël. Une telle inaction et un tel traitement différencié du droit international envoient le message que l'on peut continuer à tuer sans avoir à rendre de comptes et que certaines vies valent plus que d'autres.

Entre-temps, la guerre, le nettoyage ethnique et les violations graves du droit international se sont étendus au Liban.

La France doit prendre ses responsabilités et agir immédiatement pour faire pression sur l'Union européenne et le gouvernement israélien : sanctions, suspension immédiate de l'accord d'association Union européenne – Israël, interdiction des livraisons d'armes et exigence d'un cessez-le-feu immédiat et permanent.

L'inaction et les ambiguïtés politiques encouragent l'impunité. La France doit agir immédiatement et utiliser tout son poids diplomatique, économique et politique pour arrêter l'escalade meurtrière et imposer le respect du droit international.

Une solution à deux Etats doit se baser sur une paix juste et durable.

A Montreuil, le 12 juin 2026

Relations presse confédérales / 01 55 82 82 64 / **presse@cgt.fr**
© 2024 servicepresse.cgt.fr